



Je prends contact avec

le Pôle Info Accueil Petite Enfance (PIAPE) **OU** les Relais Petite Enfance (RPE)
pour définir avec eux le mode de garde correspondant à mes besoins.



Accueil individuel...

... avec assistant(e) maternel(le)

Le RPE

me donne la liste
des assistant(e)s maternel(le)s
qui sont sur le territoire



La liste est aussi disponible au centre de la Protection
Maternelle et Infantile (PMI).

... à domicile

J'obtiens

la liste des associations
de garde à domicile du territoire
auprès du RPE et du PIAPE
qui sont là pour m'aider

Le nombre d'association étant susceptible de varier,
nous ne pouvons les indiquer ici.

Accueil collectif en crèche*

Occasionnellement

Occasionnellement : *besoin
ponctuel, non récurrent et non
permanent*

Je suis
sur une liste
d'attente d'accueil
occasionnel

Le PIAPE
me donne
les contacts
de la crèche

Je contacte
la crèche
directement

Nota Bene
Pour ce besoin, je ne
passe pas en commission

De manière régulière ou urgente

Régulièrement : *besoin prévisible, connu à l'avance, récurrent*
Urgent : *besoin imprévisible et temporaire*

Le PIAPE
m'aide à monter
mon dossier de demande
et me remet le règlement
de fonctionnement du PIAPE



Ma demande
passe en commission

Elle est
acceptée



Je contacte
la crèche
pour l'inscription

Elle est
refusée



Je contacte
le PIAPE pour signifier
que je souhaite repasser
en commission

OU

je cherche
un autre mode de garde :
hors du territoire ou individuel

Pôle Info d'Accueil Petite Enfance

- 06 84 37 93 49
- piape@cdcba.fr

- Centre socioculturel Le Palabre, rue Albert Seibel, 07200 Aubenas

RPE Intercommunal Nord

- 06 14 19 33 77
- rpenord@cdcba.fr

RPE Intercommunal Sud

- 06 45 50 74 52
- rpesud@cdcba.fr
- 148 chemin des muscats,
07200 Lachapelle-sous-Aubenas